



*XXXIV<sup>e</sup> SESSION*  
*Québec, 4 au 7 juillet 2008*

---

**SESSION**

**DISCOURS**

**DE**

**M. Bernard ACCOYER**  
**Président de l'Assemblée nationale française**  
**Président de la section française de l'APF**

Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,  
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Québec,

Mesdames et messieurs les Présidents d'assemblées et parlementaires des pays francophones,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir bien voulu me donner la parole au début de nos travaux : je n'en abuserai pas, ne voulant surtout pas écarter le très important échange qui va suivre entre les parlementaires et le secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, symbole du rassemblement de la Francophonie.

Je souhaitais intervenir sur l'un des derniers points de l'ordre du jour : le lieu de notre prochaine Session. Or, ce point ne sera abordé que lundi et, malheureusement, mon emploi du temps ne me permet pas de rester avec vous jusqu'à la fin de cette session, l'Assemblée nationale française étant elle-même en cours de session extraordinaire particulièrement chargée où il est d'ailleurs question de Francophonie.

Je sais qu'il est toujours risqué de prendre la suite de nos amis québécois, qui ont organisé avec beaucoup d'enthousiasme, d'efficacité et de chaleur la présente réunion annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Toutefois, je prends le risque, avec les nombreux parlementaires français ici présents, de vous inviter l'an prochain à Paris pour tenir notre XXXV<sup>ème</sup> session ordinaire.

La France n'a pas accueilli cet événement depuis 1994. C'est donc avec un grand plaisir que nous vous recevrons en juillet 2009, si vous en êtes d'accord.

Le plaisir sera d'autant plus grand que, vous le savez, nous sommes tous très attachés à la Francophonie. Langue de grandes œuvres littéraires et philosophiques d'une portée universelle, le français ne se résume pas à un vocabulaire, aussi riche et nuancé soit-il, ni à une syntaxe, aussi subtile que possible : le français, n'ayons pas peur de l'affirmer, est porteur de valeurs humanistes que nous avons le devoir de défendre et même de promouvoir.

Pour nous, la diversité culturelle n'est pas une abstraction : dans les domaines les plus concrets et les plus stratégiques de l'activité humaine, qu'il s'agisse du droit, de l'économie, des sciences, nous voyons bien que le choix de la langue de travail détermine celui des concepts. En défendant les mots et les constructions de cette belle langue française qui nous unit tous ici, nous ne faisons pas seulement œuvre littéraire et culturelle : c'est une certaine vision du monde, c'est un système de valeurs original et ouvert dont nous affirmons l'existence et la pertinence.

C'est pourquoi je me réjouis que l'unité et la détermination des pays francophones aient permis l'adoption de l'importante convention sur la diversité culturelle, signée à l'UNESCO en 2005. Cette signature n'est pas une fin en soi, mais le premier résultat d'une action qui doit rester commune et pérenne. Les grands acteurs de notre monde multipolaire le savent déjà : chaque fois qu'il sera question, sur la scène internationale, de défendre les droits de l'homme, la justice et la paix, la Francophonie sera une force avec laquelle il faudra compter.

Nous sommes aujourd'hui sur un continent où les francophones sont loin d'être majoritaires, où ils doivent depuis longtemps agir avec détermination pour défendre leur langue. Nous devons, je le crois, nous inspirer de leur exemple.

Certes, l'anglais est devenu la langue de communication internationale, mais cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer à défendre le français, cette langue que nous avons en partage, pour reprendre une des belles expressions souvent utilisées par le Président Diouf.

Le français est la troisième langue la plus parlée au monde, à ce titre, sa maîtrise constitue un véritable atout pour étudier, pour travailler ou tout simplement pour communiquer.

N'oublions pas nous-mêmes, en tant que responsables politiques, de nous exprimer en français, langue de travail officielle, lorsque nous prenons la parole dans les enceintes internationales.

Enfin, mes chers collègues, permettez moi d'adresser à nouveau mes plus vifs remerciements au Président Michel Bissonnet à qui nous devons ces journées aussi agréables que fructueuses. Son implication personnelle a grandement contribué au succès de ces rencontres, qui témoignent du dynamisme et de la force de la Francophonie parlementaire. Qu'il en soit remercié, ainsi que tous les parlementaires et les collaborateurs qui l'ont assisté dans cette tâche.

Nous tenterons, je vous en assure, de faire aussi bien, l'an prochain, à Paris.